

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3633 - VENDREDI 6 DECEMBRE 2019

MOUVEMENT CITOYEN

Le CLC en sit-in de trois jours devant le Palais de la justice

Après un temps mort observé au terme de sa dernière marche du 21 octobre dernier contre la corruption, l'impunité et l'impuissance de la justice qui a fait flop, le Comité laïc de coordination (CLC) vient de se remettre en selle en lançant une autre série d'actions depuis hier. Il vient de décréter trois jours de sit-in devant le Palais de la justice, situé dans la commune de la Gombe, à Kinshasa.

Cette structure proche de l'Église catholique continue d'exiger la démission des juges constitutionnels impliqués dans les dossiers électoraux, la restitution des quinze millions de dollars américains disparus des caisses de l'Etat et la fin des violences à Beni.

Page 2



Les membres du Comité laïc de coordination

RÉHABILITATION DU GOUVERNEUR ATOU MATUBUANA

Le vice-Premier ministre Gilbert Kankonde sommé de s'expliquer



Le vice-Premier ministre Gilbert Kankonde recevant les honneurs de la police

Il est reproché au vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, de la sécurité et des affaires coutumières, d'avoir pris la décision de réhabiliter le gouverneur Atou Matubuana sans en avoir au préalable consulté sa

hiérarchie. Dans une correspondance qui lui a été adressée hier par le Premier ministre, Sylvestre Ilunga, il lui est signifié d'avoir agi en dehors de la procédure édictée par l'ordonnance n° 17/024 du 10 juil-

let 2017 portant organisation et fonctionnement du gouvernement, modalités de collaboration entre le président de la République et le gouvernement ainsi qu'entre les membres du gouvernement.

Page 3

INTERVIEW

Guido Gryseels :
« La réouverture du Musée a suscité un débat sociétal sur le passé colonial »

Espace culturel le plus fréquenté de Belgique, l'AfricaMuseum accueille en moyenne sept mille visiteurs la semaine. Cette affluence n'est pas le principal motif de fierté de son directeur général. Dans l'interview exclusive accordée au Courrier de Kinshasa à une semaine de l'an un de sa réouverture, le 8 décembre 2018, Guido Gryseels dit tout son bonheur de constater que ce lieu rénové joue désormais un rôle pivot dans les discussions sociétales. Dans le débat relancé à la faveur de la réouverture du Musée, il est aussi question des relations



Guido Gryseels, directeur général du MRAC de la Belgique avec l'Afrique centrale et des problématiques comme celle de la restitution et de la réappropriation des collections.

Page 4

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA ROUGEOLE

Le Nord-Kivu cible plus de deux millions d'enfants

Page 5

MOUVEMENT CITOYEN

Le Comité laïc de coordination en sit-in de trois jours devant le Palais de la justice

La structure proche de l'Église catholique continue d'exiger la démission des juges constitutionnels impliqués dans les dossiers électoraux, la restitution des quinze millions de dollars américains disparus des caisses de l'Etat et la fin des violences à Beni.



Les membres du CLC en conférence à Kinshasa/DR

Après un temps mort observé au terme de sa dernière marche du 21 octobre dernier contre la corruption, l'impunité et l'impuissance de la justice, laquelle a fait flop, le Comité laïc de coordination (CLC) vient de se remettre en selle en lançant une autre série d'actions à partir du 5 décembre. En effet, conformément à son communiqué du 27 novembre, dans lequel il réaffirmait sa détermination à poursuivre sa croisade contre les antivaleurs « par des actions concrètes pour la reconquête totale et la dignité nationale », le CLC est donc passé à l'action. Il vient de décréter trois jours de sit-in devant le Palais de la justice, dans la commune de la Gombe, à Kinshasa. Déjà, ce jeudi, un mouvement a été observé en mi-journée aux alentours de ce palais où les membres du CLC, en synergie avec ceux des mouvements citoyens, ont déployé leur arsenal logistique en prévision de ce sit-in « géant et ininterrompu » de trois jours. Toilettes mobiles et tentes sont bien visibles sur les périmètres du Palais de la justice, preuve que les manifestants sont déterminés d'aller jusqu'au bout de leurs revendications du reste déjà connues. De la démission des juges constitutionnels impliqués

dans les dossiers électoraux à la restitution des quinze millions de dollars américains disparus des caisses de l'Etat en passant par la fin des violences à Beni, ces revendications sont quasi les mêmes ayant motivé la dernière marche du CLC. Jusqu'en fin de journée, des manifestants se faisaient encore désirer sur les lieux du sit-in, en dehors d'une poignée arborant des banderoles sur lesquelles sont imprimés quelques bouts de phrases reprenant l'essentiel de leurs revendications. Pour les plus sceptiques, cette énième manifestation du CLC connaîtra le sort des précédentes vu le peu d'affluence constatée sur les lieux. Les responsables du CLC, quant à eux, se veulent rassurants et mettent ce désagrément sur le compte des traumatismes ressentis par certaines personnes à la suite des échauffourées ayant émaillé les dernières manifestations.

« Certaines personnes sont encore sous le choc de la répression des manifestations antérieures. (...) Il faut davantage considérer l'aspect citoyen et pédagogique de l'action », a indiqué, pour sa part, Isidore Ndaywel à Nziem, membre de la coordination.

Alain Diasso

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ARBRE

Les élèves de l'école primaire Sainte-Rita sensibilisés à la préservation de l'environnement

L'action a été menée par deux organisations non gouvernementales (ONG) actives dans le domaine, notamment Vision environnement et Amis de la nature et des jardins (ANJ), dans le cadre de la célébration de l'événement, le 5 décembre.

Autour de la principale question « A quoi servirait l'arbre ? », les élèves et enseignants de Sainte-Rita, un établissement situé dans la commune de Mont Ngafula, ont été éduqués sur l'importance de l'arbre. Pour commencer, le directeur de cette école de la congrégation des frères de Saint-Joseph de Kisantu, le révérend-frère Simon Mfundu Ndombele, a introduit le sujet, avant de passer la parole aux responsables des deux organisations.

Une leçon pour la vie

Dans son intervention, la journaliste environnementaliste et directrice de Vision environnement, Priscilia Nzazi Gulemvuga, a énuméré à l'attention des élèves certains avantages offerts par l'arbre dont l'alimentation, la production de l'oxygène ou de l'air, des médicaments, du bois, la lutte antiérosive, la régulation du climat, etc. Elle a expliqué aux élèves que la présence des deux ONG dans leur école était pour fêter avec eux cette journée consacrée à l'arbre en vue de permettre à l'humanité de bénéficier des avantages qu'il confère.

Le Pr Binzangi Kamalndua, lui, est intervenu pour parler à ces élèves des droits et devoirs de l'arbre. « Comme l'enfant à la maison, l'arbre également a des droits et des devoirs », a-t-il dit. A l'en croire, les devoirs sont constitués de ce que l'arbre doit



Le planting des arbres par le directeur et les élèves de Sainte-Rita/Adiac

réaliser dans sa vie vis-à-vis de l'homme et des animaux, alors que les droits sont constitués de ce qu'il attend de l'homme. Cet enseignant d'université et environnementaliste, dont les circonstances ont fait qu'il est né le 5 décembre et porte le nom « arbre » dans sa langue maternelle, a appelé ces élèves à planter et à protéger les arbres. « En Afrique, celui qui meurt sans avoir planté un arbre dans sa vie n'aura vécu pour rien », a-t-il dit. De son côté, le coordonnateur de l'ONG ANJ, Jean Mangalibi, qu'accompagnaient le secrétaire général Dheins Nseka et Doodoo Lanza, a été plus pratique. Il a démontré à cette communauté de Sainte-Rita, par exemple, que les feuilles de manguier pouvaient être mangées, avant de passer à la plantation des arbres. Dans cet aspect pratique de l'activité, Vision environnement et ANJ ont fait participer, en plus du révérend-frère et directeur de l'école, les membres du gouvernement scolaire conduits par l'élève Princesse Nsuka Nimwa ainsi que les chefs de différentes classes. Parmi les arbres plantés, il y a eu des manguiers,

des tamariniers, des cerisiers et les kempesha. Une recommandation a été faite à cette école de protéger ces arbres en vue de leur permettre de grandir. « Nous sommes déjà en train de passer. Nous avons voulu que la jeunesse prenne le relais de ces actions », a expliqué Jean Mangalibi.

Un plaidoyer en direction des autorités du pays

Les élèves de l'école primaire Sainte-Rita ont profité de cette occasion pour lancer un SOS aux autorités du pays en vue de fournir leur établissement en bancs. « Nous sommes près de mille quatre cents élèves. Les bancs dans les salles de classe sont insuffisants. Ce qui cause la promiscuité et nous met en difficulté pour bien écrire, et même certains de nos camarades s'asseyaient à même le sol. Nous demandons particulièrement au chef de l'Etat et au gouvernement de fournir notre école en bancs en vue de nous permettre d'étudier dans des conditions acceptables », a indiqué devant la presse un de

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mawakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RÉHABILITATION DU GOUVERNEUR ATOU MATUBUANA

Le vice-Premier ministre Gilbert Kankonde sommé de s'expliquer

Il est reproché au ministre de l'Intérieur, de la sécurité et des affaires coutumières d'avoir pris la décision sans en avoir au préalable consulté sa hiérarchie.

La réhabilitation du gouverneur de la province du Kongo central, Atou Matubuana, cité par le procureur général près la Cour de cassation comme commanditaire du scandale sexuel du 25 août dernier, impliquant le vice-gouverneur, Justin Luemba Makoso, et l'assistante du gouverneur, Mimi Muyita, continue de faire tâche d'huile. Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, de la sécurité et des affaires coutumières, Gilbert Kankonde Malamba, qui a pris d'autorité cette décision, est aujourd'hui dans le collimateur du Premier ministre, Sylvestre Ilunkamba. Le chef du gouvernement ne digère pas la liberté qu'a prise ce ministre sans tenir compte de la procédure en la matière, très bien stipulée dans l'ordonnance n° 17/024 du 10 juillet 2017 portant organisation et fonctionnement du gouvernement, modalités de collaboration entre le président de la Ré-

publique et le gouvernement ainsi qu'entre les membres du gouvernement.

Pour le Premier ministre, il s'agit ni plus ni moins que d'un acte d'indélicatesse commis par Gilbert Kankonde. Dans une correspondance qui lui a été adressée le 5 décembre, il lui est clairement reproché d'avoir pris la décision de réhabiliter Atou Matubuana sans en avoir au préalable consulté sa hiérarchie. Le chef du gouvernement attend, de ce fait, des explications de son collaborateur pour se faire une religion sur cette affaire à rebondissement. Entre-temps, le gouverneur ainsi réhabilité a maille à partir avec l'Assemblée provinciale du Kongo central où une poignée des députés ne digère pas son retour aux affaires. La plénière du 4 décembre, qui devait statuer sur la motion de défiance initiée contre le gouverneur réhabilité, s'est terminée en eau de boudin suite à la perturbation occasionnée par des pro et anti



Le vice-premier ministre Gilbert Kankonde recevant les honneurs de la police

Atou Matubuana. Un rétropédalage pour l'Assemblée provinciale du Kongo central qui, il y a quelques jours, avait notifié le vice-Premier ministre, en charge de l'Intérieur, sur le fait que la majorité des députés s'était prononcée sur l'annulation des poursuites judiciaires contre le gouverneur Atou Matubuana. Et c'est sur la base de ce vote que le vice-Premier ministre aurait

décidé de réhabiliter l'ex-gouverneur incriminé. Confusion et barbarie ont fini par prendre le dessus sur le bon sens à l'Assemblée provinciale du Kongo central dont le siège a été saccagé par des députés en furie. Suite à cette tension, Gilbert Kankonde a finalement convoqué, toutes affaires cessantes, le gouverneur et le président de l'Assemblée provinciale à Kinshasa

pour « consultation ». Alors qu'il devrait s'expliquer mercredi devant la représentation nationale sur des questions d'actualité relatives aux catastrophes naturelles et les tueries à Beni, il a été, lui-même, pris à partie par deux élus du Kongo central qui ne digèrent pas la réhabilitation du gouverneur Atou Matubuana. Dossier à suivre.

Alain Diasso

VIE DES PARTIS

Jean-Claude Vuemba et le MPCR se désolidarisent d'Adrien Mbambi Phoba

Le député provincial du Kongo central et sa formation politique reprochent à l'écu du peuple d'avoir agressé le vice-Premier ministre, ministre en charge de l'Intérieur et de la sécurité, à la plénière de l'Assemblée nationale du 4 décembre.

Dans un communiqué du 4 décembre signé par son secrétaire permanent, Jean-Marie Manatshitu Buabua, le Mouvement du peuple congolais pour la République (MPCR), qui dit avoir appris avec consternation l'acte posé par Adrien Mbambi Phoba, élu de la liste MPCR/AMK à la circonscription électorale de Boma, dans le Kongo central, se désolidarise de celui-ci. Cette formation politique dit porter un jugement négatif sur son « comportement ignoble » et dénonce avec la dernière énergie ce qu'il qualifie de « manipulation machiavélique du Front commun pour le Congo (FCC) ». Ce parti note, en effet, que ses statuts stipulent que « les élus membres du MPCR doivent se conformer à la ligne de conduite générale fixée par le bureau politique du parti et aux directives du secrétariat général ». L'acte posé par ce député, selon ce parti, n'est pas conforme à sa ligne de conduite, ajoutant que la revendication d'un droit doit se faire avec courtoisie, sans laisser subsister aucune

amertume. « Le MPCR déclare qu'aucun de ses députés, national ou provincial, n'a le droit de participer aux conciliabules du FCC. De ce qui précède, le Conseil national du parti est prié de prendre toutes les dispositions utiles afin d'interpeller ce dernier dans un bref délai, et ce conformément aux prescrits des statuts du parti, en rapport avec l'acte commis », est écrit dans le communiqué.

Précisons que lors de l'interpellation à l'Assemblée nationale du vice-Premier et ministre de l'Intérieur ainsi que de son homologue de la Défense et sécurité, en vue de répondre aux préoccupations des députés nationaux sur la situation sécuritaire dans la province du Nord-Kivu, le député Adrien Mbambi Phoba et un autre du FCC, Papy Mantezolo, ont tenté d'agresser le vice-Premier ministre, lui reprochant la réhabilitation du gouverneur du Kongo central, leur province d'origine, Atou Matubuana.

Lucien Dianzenza

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA ROUGEOLE

Le Nord-Kivu cible plus de deux millions d'enfants

La maladie tueuse de l'enfant est devenue presque une endémie dans plusieurs provinces de la République démocratique du Congo (RDC). Selon un communiqué de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), depuis le début de l'année en cours, plus de deux cent cinquante mille cas suspects et plus de cinq mille décès, principalement parmi les enfants de moins de 5 ans, ont été enregistrés.

« Alors que l'épidémie d'Ebola en RDC a attiré l'attention du monde et que des progrès ont été réalisés pour sauver des vies, nous ne devons pas oublier les autres besoins urgents du pays en matière de santé », a déclaré le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. « Cette nouvelle campagne de vaccination vise à protéger les enfants du Nord-Kivu, ainsi que d'autres régions du pays, d'une maladie facilement évitable grâce à un vaccin », a-t-il assuré. Cette campagne clôt la deuxième phase de la vaccination préventive de masse et sera suivie d'une troisième et dernière phase dans les dix provinces restantes : Bas Uélé, Équateur, Haut Katanga, Haut Lomami, Haut Uélé, Kasai Oriental, Lualaba, Maniema, Mongala et Tshuapa. Elle atteindra finalement plus de dix-huit millions d'enfants à travers le pays d'ici à la fin de l'année, en particulier ceux qui ont peut-être été oubliés par la vaccination systématique. Insécurité, un frein aux activités de la vaccination Au Nord-Kivu, la vaccination contre la rougeole se déroule dans



Vaccination d'un enfant malade

un contexte volatile, caractérisé par une grande insécurité, en particulier autour de la ville de Beni et du territoire de Masisi. Dans un tel contexte où la population est très mobile, il est difficile de toucher tous les enfants ciblés. C'est ainsi que le Dr Deo Nshimirimana, représentant par intérim de l'OMS en RDC, pense qu'il est impératif de tendre la main aux voyageurs et de veiller à ce que leurs enfants soient également couverts. « Chaque enfant devrait recevoir son vaccin afin qu'il soit bien protégé et puisse grandir en bonne santé », a-t-il indiqué. Pour sa part, Thabani Maphosa, directeur général des programmes de pays pour Gavi, a fait savoir que la rougeole a causé plus de victimes congolaises cette

année que le virus Ebola. « Nous devons faire mieux pour protéger les plus vulnérables, qui sont souvent aussi les plus difficiles à atteindre. Cette campagne est un pas important dans cette direction », a-t-il estimé. La campagne de cinq jours est mise en œuvre par le ministère de la Santé avec le soutien de l'OMS et des partenaires. Elle est entièrement financée par Gavi, l'Alliance pour la vaccination, et couvrira onze provinces. Le personnel de l'OMS participe aux efforts de coordination déployés par le ministère de la Santé au niveau national et sur le terrain, à la gestion des cas, à la surveillance épidémiologique et au déploiement d'une enquête post-campagne.

Blandine Lusimana

INTERVIEW:

Guido Gryseels « La réouverture du Musée a suscité un débat sociétal sur le passé colonial »

Espace culturel le plus fréquenté de Belgique, l'AfricaMuseum accueille en moyenne sept mille visiteurs la semaine. Cette affluence n'est pas le principal motif de fierté de son directeur général. En effet, dans cette interview exclusive accordée au Courrier de Kinshasa à une semaine de l'an un de sa réouverture, le 8 décembre 2018, il dit tout son bonheur de constater que ce lieu rénové joue désormais un rôle pivot dans les discussions sociétales.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Depuis sa réouverture, le Musée attire-t-il vraiment du monde ?

Guido Gryseels (G.G.) : La réouverture a été un grand succès. Cette première année, nous avons eu plus de trois cent cinquante mille visiteurs, plus de quatre mille deux cents visites guidées par notre équipe de guides, plus huit cents effectuées par la direction elle-même et les chefs de service. Donc, nous parlons de plus de cinq mille visites guidées sur une période d'une année, c'est quand même incroyable ! C'est une moyenne de six visites guidées par jour et je pense que nous avons une moyenne de plus de sept mille visiteurs par semaine. Pour le moment, l'AfricaMuseum est le musée le plus fréquenté en Belgique. Je pense qu'il le sera encore même si le grand succès de la première année ne dure pas. Par ailleurs, ce qui m'a le plus fait plaisir, ce n'est pas tant le nombre de visiteurs et des visites guidées ou que notre public se soit montré très enthousiaste ; c'est plutôt le fait que quelques mois déjà avant la réouverture, la Belgique se soit vraiment posée des questions fondamentales sur notre rôle dans le passé colonial : avons-nous été aussi corrects qu'on le prétend toujours ? Beaucoup de débats ont été suscités dans la société sur les problématiques touchant au passé colonial : l'Etat indépendant du Congo et ses violences, la période controversée de l'indépendance, les problèmes de racisme qui existent encore aujourd'hui, etc.

L.C.K. : En tant qu'initiateur de la rénovation du Musée de Tervuren, êtes-vous satisfait des résultats à quelques jours de son premier anniversaire ?

G.G. : Oui ! Je suis très content. Nous avons amorcé un processus, comme je le disais, nous avons reçu trois cent cinquante mille visiteurs, organisé près de cinq mille visites guidées, observé un grand enthousiasme dans la presse avec huit cents journalistes qui ont parlé du Musée. Il est mieux connu car il n'y a pas eu un seul pays où un reportage n'en a pas fait mention dans les journaux ou télévisions. Grâce à la réouverture du Musée, un débat sociétal a été suscité sur le passé colonial ainsi que beaucoup d'autres discussions, j'en suis très fier.

L.C.K. : Avec cette forte affluence depuis sa réouverture, le Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC) doit générer du profit...

G.G. : En effet, cela a généré de l'argent. Nous avons un budget en équilibre cette année mais il ne faut pas oublier que nous effectuons aussi beaucoup de dépenses, notamment pour le gardiennage, le nettoyage et l'équipe éducative. Par ailleurs, n'oublions pas que nos tarifs sont très sociaux : les enfants de moins de 18 ans ne payent pas, beaucoup de visiteurs sont soumis à un tarif spécial, ils payent quatre ou huit euros pour une visite. Les revenus ne sont pas énormes en comparaison de toutes les informations fournies et

les très riches collections que l'on peut visiter dans notre musée.

L.C.K. : À quelle hauteur peuvent s'évaluer les frais de fonctionnement généraux du MRAC ?

G.G. : Les frais généraux du musée dépendent de ce que l'on veut comptabiliser. Il y a des personnes qui sont multitâches et ont des salaires en fonction de cela. La gestion des collections n'est pas uniquement assurée par nous, nous faisons aussi des prêts à d'autres musées. De manière générale, les frais de fonctionnement se chiffrent à environ quatre millions d'euros par an.

L.C.K. : Quel est l'apport des entrées réalisées par les prêts d'œuvres de vos collections dans l'ensemble des rentrées de l'argent du musée de Tervuren ?

G.G. : Très peu. Le prêt d'œuvres rapporte en moyenne dix mille euros par an alors que le coût de conservation des œuvres se chiffre au minimum à un demi-million par an. Nous avons beaucoup de conservateurs, un personnel important qui organise la conservation des collections et le programme de restauration. Du reste, la plupart de nos prêts d'œuvres sont gratuits. Nous avons des accords entre institutions sœurs en Europe de ne pas soumettre aux uns et autres des charges pour les prêts des collections. Ils sont quasi gratuits et quand il faut payer, il s'agit d'un tarif spécial de partenariat, nous travaillons en partenaires.

L.C.K. : Qu'en est-il de la collaboration actuelle du Musée de Tervuren avec le nouveau Musée de Kinshasa ?

G.G. : Nous n'en avons pas encore car les Coréens qui l'ont construit y sont encore. Mais nous travaillons en proche collaboration avec l'Institut des musées nationaux du Congo. Nous soutenons le Musée de Lubumbashi dans ses activités éducatives. À Kinshasa, nous avons réalisé des formations pour les restaurateurs et les conservateurs des collections des musées ainsi que de l'Académie des Beaux-arts. Nous allons aussi collaborer sur les inventaires et la numérisation des collections au Congo. Nous ne travaillons pas encore avec le nouveau musée mais il y a une demande congolaise pour la formation des services publics, notamment celle des guides.

L.C.K. : Comment le MRAC communique-t-il sur la restitution en dehors de ses murs ?

G.G. : Nous prenons une attitude très constructive et positive. Nous sommes tout à fait prêts à avancer dans le dialogue. Nous en parlons déjà. L'an dernier au Congo, j'ai participé à un débat sur la restitution. Je suis prêt à étudier la restitution de certaines œuvres à grande valeur symbolique. Le Congo est aussi demandeur de certaines collections pour compléter les siennes, nous partageons cet avis. Mais les autorités congolaises disent elles-mêmes que la restitution est nécessaire mais



Guido Gryseels, directeur général du MRAC / Frank Abbelloos

qu'il faut la considérer sur le long et le moyen terme. Ceci eu égard au fait que pour le moment, le Congo n'a pas la capacité requise pour le stockage des œuvres ni pour leur conservation et restauration. Et, comme le président Tshisekedi l'a dit à l'inauguration du Musée, la restitution de certaines collections est inévitable, je suis d'accord avec lui. Seulement, elle doit être organisée, il faut d'abord créer les conditions pour une bonne conservation de ces œuvres. Il faut donc d'abord assurer une capacité de stockage et de conservation.

L.C.K. : La diaspora a une position assez tranchée au sujet de la restitution. Comment voudriez-vous qu'elle l'appréhende ?

G.G. : Pour elle, c'est une action symbolique qui a nettement plus d'importance que l'attitude remarquée auprès de mes collègues au Congo. Pour eux, c'est un risque de s'y engager si les conditions ne sont pas encore réunies dans le court terme tandis que dans la diaspora, il y a beaucoup d'activistes qui n'ont jamais été au Congo et ne connaissent pas ses musées. Ils ont un agenda politique, demandent la restitution sans bien savoir comment cela devrait s'organiser. Certains groupes sont très activistes et je comprends qu'ils manquent un peu de patience mais il faut considérer la réalité d'autant plus que notre principal partenaire, ce sont quand même les autorités congolaises. Et donc, si elles disent qu'elles ne sont pas prêtes et qu'il ne faut rien envoyer, je ne le ferai pas non plus.

L.C.K. : Que diriez-vous à ceux qui estiment qu'à défaut d'une restitution dans l'immédiat, il faudrait faire une compensation financière tirée de vos rentrées ?

G.G. : Nous n'arrivons même pas à trouver un équilibre du budget, hormis cette année de réouverture où nous avons eu beaucoup de retours spéciaux. Sinon, je ne vois pas comment nous pourrions utiliser une partie de nos rentrées en les envoyant au Congo. Du reste, nous nous avons déjà un programme de coopération très étendu avec plus de deux millions trois-cent mille euros par an. Une grande partie de cet investissement va vers le Congo. Ce transfert existe donc déjà sous la forme de fonds de coopération. J'estime que pour le moment, s'il faut encore transférer quelque chose au Congo, il faudrait d'abord élaborer un projet qui dise à quoi il va servir, qui va le recevoir. Est-ce de l'argent qui sera automatiquement utilisé pour les frais de fonctionnement ou va-t-il améliorer la vie du musée ? Je ne dis pas non à cette discussion mais elle est prématurée.

Propos recueillis par Nioni Masela

NEUVIÈMES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Les animateurs du comité exécutif d'organisation seront nommés incessamment

Les membres de la structure seront désignés par arrêté ministériel, après consultation du comité de pilotage.

Le comité de pilotage du comité national d'organisation des neuvièmes jeux de la Francophonie a tenu, le 4 décembre, à Kinshasa, sa première réunion depuis sa création. Cette réunion dirigée par le président de ce comité, le ministre d'Etat chargé de la Coopération internationale, intégration régionale et Francophonie, Pépin Guillaume Mandjolo, avait comme objectif, la prise de contact et la présentation du chronogramme d'activités. Après avoir identifié les avancées réalisées par le pays dans les préparatifs de l'organisation de ces jeux internationaux, le président du comité de pilotage s'est dit optimiste quant à la capacité du Congo de relever le défi.

Parmi les participants à cette réunion, il y a eu également le ministre d'Etat chargé de la Communication, les ministres de la Jeunesse et de la Culture, la représentante per-

sonnelle du chef de l'Etat à la Francophonie, Isabel Machik Tshombe, le vice-gouverneur de la ville de Kinshasa, Néron Mbungu, et le directeur de cabinet adjoint du Premier ministre. « Nous sommes un pays créatif, un peuple talentueux. Je crois en cette capacité de la RDC de faire autrement, comme elle a toujours fait. Cette fois-ci, c'est encore mieux parce que nous voulons montrer au monde notre capacité à affronter n'importe quel challenge et à pouvoir le réussir », a dit le président du comité de pilotage.

La prochaine réunion permettra, selon le ministre Pépin Guillaume Mandjolo, la mise en œuvre effective du décret qui a été signé par le Premier ministre en rapport avec l'organisation de ces jeux dans la capitale congolaise. Le pays s'attend maintenant à la mise en place des animateurs du comité exécutif du comité national d'organisation de ces jeux de la Francophonie attendus en 2021, à Kinshasa.

Lucien Dianzenza

MONDIAL DE HANDBALL/DAMES

La RDC bat la Chine

La sélection congolaise a pris le dessus, le 5 décembre à Tokyo, au Japon, sur celle de Chine, 25-24, en match de la quatrième journée du groupe D de la Coupe du monde de la balle dure.



Les Léopards handball dames de la RDC au Mondial 2019, à Tokyo

À la fin de la première période, les Congolaises ont été menées 10-11. Mais les coéquipières de la capitaine Christiane Mwasesa Mwange ont hissé leur niveau de jeu en renversant la tendance en seconde période pour mener jusqu'à quinze buts à treize. La capitaine a été exemplaire au cours de cette partie. Christiane Mwasesa a marqué douze buts de son équipe. Aussi a-t-elle été élue joueuse du match au regard d'une prestation exceptionnelle. Cette victoire congolaise en Coupe du monde arrive après trois défaites de suite. En effet, les Léopards handball dames de la République

démocratique du Congo (RDC) ont été battus en première journée par les Russes, 13-34, avant de tomber face aux Japonaises, 16-26. Ensuite, elles ont prêté le flanc face aux Suédoises sur le même score de 16-26. La victoire contre la Chine permet à la RDC d'entretenir un espoir de qualification, selon l'innovation introduite dans le règlement de la compétition. Mais il faudra qu'elle enregistre une deuxième victoire pour être comptée parmi les trois meilleures équipes classées dernières des quatre groupes.

Martin Engimo

LUTTE CONTRE EBOLA

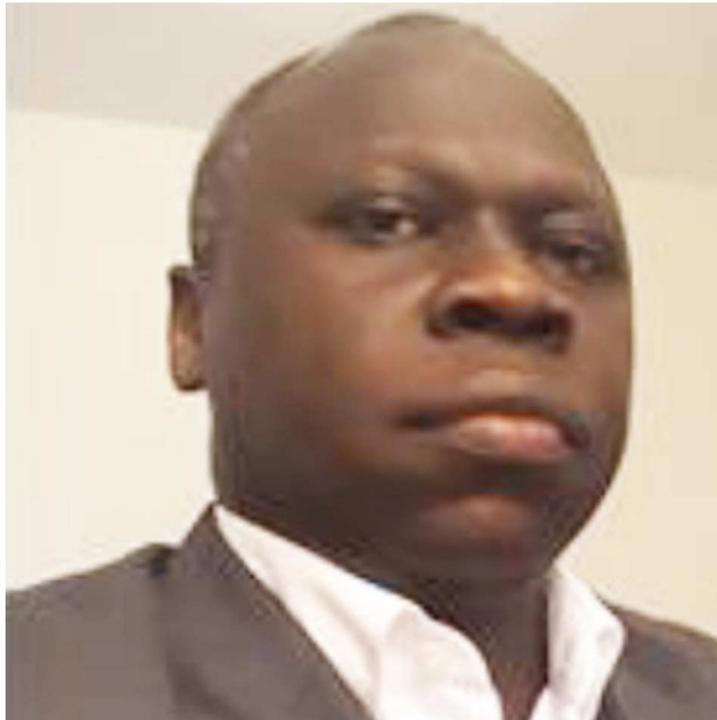
Le directeur régional de l'OMS Afro chargé des situations d'urgence en séjour à Goma

Le Dr Zabulon Yoti a été reçu, le 3 décembre, par le coordonnateur général de la riposte à l'épidémie, le Pr Steve Ahuka Mundeke.

Le directeur régional de l'OMS Afro chargé des situations d'urgence est venu présenter ses civilités au coordonnateur général de la riposte et reconforter les équipes de la riposte du ministère de la Santé et de l'OMS rescapés aux attaques de la nuit du 27 au 28 novembre à Biakato, en Ituri, et à d'autres problèmes liés à la sécurité à Beni et à Mangina, au Nord-Kivu. Il a, à cette occasion, présenté ses condoléances aux familles des trois agents décédés à la suite de ces attaques. Le Dr Zabulon Yoti a également félicité le

ministère de la Santé, à travers la coordination générale de la riposte dans la réponse à la maladie à virus Ebola, surtout dans la gestion de la crise, notamment l'évacuation rapide des agents qui ont subi les récentes attaques de Biakato.

Au cours de leur rencontre, les deux interlocuteurs ont évoqué l'aspect sécuritaire des agents de la riposte qui reste encore une des préoccupations majeures pour la bonne continuité des activités dans les zones touchées par l'épidémie à virus Ebola. Le Dr Zabulon Yoti n'a



Le Dr Zabulon Yoti

pas manqué de réaffirmer l'engagement de l'OMS à accompagner le ministère de la Santé à mettre fin à cette épidémie qui touche la RDC dans ses provinces du Nord et du Sud-Kivu et de l'Ituri depuis le 2 août 2019. Le cumul des cas à ce jour est de trois mille trois cent treize, dont trois mille cent quatre-vingt-quinze confirmés et cent dix-huit probables. Il y a eu deux mille deux cent six décès dont deux mille quatre-vingt-huit confirmés et cent dix-huit probables, tandis que mille quatre-vingt-quatre personnes ont été guéries.

Blandine Lusimana

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Savou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COURS D'ESPAGNOL LATINO-AMÉRICAIN

L'ambassade du Venezuela évalue les apprenants

Deux cent soixante et un jeunes congolais ont pris part à l'évaluation trimestrielle niveau A 1, le 4 décembre, au lycée Joseph-Chaminade de Brazzaville.

L'évaluation placée sous la supervision de l'ambassadeur de la République populaire bolivarienne du Venezuela, José Anibal Marquez, s'inscrit dans le cadre des cours d'apprentissage de la langue espagnole latino-américaine. Ces cours sont organisés conjointement par l'ambassade de la République bolivarienne du Venezuela, l'Université Marien-Ngouabi et les ministères en charge de l'Éducation du Congo.

« Nous sommes en train de promouvoir une action concrète de l'amitié, de la coopération entre le Venezuela et le Congo, qui s'exprime par l'accord conjoint qui nous permet de contribuer à la formation, à l'éducation et à la croissance de la jeunesse congolaise, comme expression de l'effort des peuples du sud pour avancer vers la croissance, vers le développement, vers l'indépendance et à renforcer l'amitié entre l'Afrique et l'Amérique afro latine et Caribéen », a déclaré le diplomate vénézuélien.

José Anibal Marquez a indiqué qu'actuellement, ils sont deux cent soixante et un



L'ambassadeur remettant les copies d'évaluation aux apprenants/DR

jeunes qui, depuis septembre dernier, assistent à ces cours d'espagnol latino-américain. Ces cours a-t-il poursuivi, ont été initiés depuis quatre ans et soutenus par l'ambassade du Venezuela. A ce jour, près de deux milles jeunes congolais ont appris déjà cette langue et s'expriment bien. Nombreux enseignent même les cours

d'espagnol latino-américain. Pour le peuple vénézuélien, c'est un honneur de travailler conjointement avec la jeunesse congolaise, le peuple congolais, le gouvernement de la République du Congo, dans la formation de la jeunesse, à l'éducation, au sport, à la croissance, à la liberté, a laissé entendre le diplomate.

Il a exprimé sa joie face à la capacité des jeunes à maîtriser la langue en trois mois seulement. « Nous sommes très fiers, surtout lorsque j'ai écouté ces jeunes dans leur démonstration. C'est positivement ahurissant de voir qu'en si peu de temps, trois mois seulement, ils s'expriment parfaitement bien avec

constance. C'est pour dire que lorsque la jeunesse a l'opportunité, lorsqu'on lui assure la paix, elle en profite », a-t-il témoigné.

Après ces niveaux 1 A, 1 B, 1 C, les apprenants vont passer à un autre niveau qui est celui du dialogue. Ce niveau a lieu à l'Université Marien-Ngouabi, à la faculté des lettres où leur a été concédé un espace qu'ils sont en train d'améliorer. Ils ont ouvert Un laboratoire de la pratique de la langue a été ouvert pour faciliter l'échange pratique. Cet espace s'appelle aussi salon à usage multiples, Simon-Bolívar-Hugo-Chavez. Pour le diplomate vénézuélien, l'espagnol latino-américain est une langue vivante en plein développement, car quatre cents millions de personnes en parlent en Amérique latine. C'est cette langue qu'ils mettent au service de la libération de l'Afrique, pour la libération de l'Amérique latine et Afro caribéenne. « C'est une langue d'amitié entre nos peuples, en honneur à nos ancêtres desquels nous sommes héritiers », a-t-il signifié.

Bruno Okokana

DIPLOMATIE

Les Etats-Unis et le Soudan annoncent le retour de leurs ambassadeurs respectifs

Les deux pays débiteront un processus d'échange d'ambassadeurs après vingt-trois ans d'interruption, a annoncé, le 4 décembre, le département d'État américain, lors de la première visite à Washington du Premier ministre soudanais, Abdalla Hamdok.

Le département d'Etat américain a indiqué qu'il travaillerait avec le congrès des Etats-Unis afin de confirmer le nouvel ambassadeur auprès du Soudan. « Les Etats-Unis et le Soudan ont décidé d'engager le processus visant à échanger des ambassadeurs après une pause de vingt-trois ans », a annoncé le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo. Un ambassadeur américain va donc prochainement être nommé à Khartoum. « Cette décision est un pas en avant important dans le renforcement des relations bilatérales américano-soudanaises, particulièrement au moment où un gouvernement de transition dirigé par un civil met en œuvre de vastes réformes », a-t-il ajouté dans un communiqué.

Sans être rompues, les relations entre les Etats-Unis et le Soudan étaient au plus bas pendant les trente années de régime d'Omar el-Béchir, renversé au printemps dernier sous la pression de la rue. Depuis 1993, date à laquelle le président Béchir avait accueilli le chef djihadiste, Oussama Ben Laden, le Soudan est inscrit sur la liste noire

américaine. Une accusation qui avait conduit en 1998 l'armée américaine à mener des frappes aériennes dans ce pays. L'annonce du renforcement des relations intervient en plein déplacement à Washington du Premier ministre du gouvernement soudanais de transition, Abdallah Hamdok. En effet, il s'agit d'une visite historique, car c'est la première fois depuis 1985 qu'un chef d'Etat ou de gouvernement soudanais est accueilli par des responsables du gouvernement américain dans la capitale fédérale des Etats-Unis. Abdallah Hamdok a rencontré le secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, qui a « salué » sa volonté de réformes et insisté sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Au département d'Etat, il a été reçu par le numéro trois de la diplomatie américaine, David Hale, qui l'a « félicité » et « exprimé le soutien sans faille des Etats-Unis à la transition démocratique soudanaise ». Il l'a appelé à achever la mise en place des institutions de transition.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE DE L'OUEST

Patrice Talon appelle à de nouveaux paradigmes dans la perception du risque d'investissement

En amont de la session extraordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uémoa), à Dakar, au Sénégal, le président du Bénin a planché sur le thème « Développement durable et dette soutenable : le juste équilibre ».

Le chef de l'Etat béninois a présenté la situation de la dette dans les pays de l'Uémoa et le rôle de certaines institutions. Il a plaidé « pour une bonne perception du risque en Afrique », regrettant que les institutions multilatérales refusent d'aider le continent dans ce domaine et « font seulement des discours ». Il a cité l'exemple de l'Organisation de coopération et de développement économiques qui, « sur une échelle de zéro à sept dans la perception du risque, classe la plupart des pays de la sous-région ouest africaine en degré six ». Pour illustrer ses propos, Patrice Talon est revenu sur le cas du Sénégal. Depuis le mois d'octobre, ce pays a été un peu mieux classé et est passé à cinq. Or, le Sénégal « connaît une stabilité politique depuis les indépendances, qui honore ses engagements et je ne vois pas pourquoi s'il faut le reclasser, il serait maintenu à cinq. Or les autres pays comme le Bénin, le Togo, la Côte d'Ivoire sont à six sur l'échelle des risques », s'est-il offusqué. Le président béninois a rappelé que son pays est allé sur le marché financier, il n'y a pas longtemps, et a fait quelque chose d'extraordinaire : « Nous sommes sortis à 5 % mais théoriquement aujourd'hui, nous devrions être capables d'emprunter à 1 % », a-t-il expliqué.

« L'argent est disponible en excès et nous sommes en mesure de mobiliser cet argent à sa valeur réelle, s'il n'y avait pas une si mauvaise perception du risque qui engendre un autre fait, à savoir qu'on ne doit pas emprunter à long terme, alors que les taux sont élevés et les investisseurs privés, quand ils viennent dans les régions africaines, demandent un rendement de 40 % alors que dans le monde aujourd'hui, les rendements sont de 8 à 10 % », a déclaré Patrice Talon. Le chef de l'Etat béninois estime que le marché privé aujourd'hui est capable de faire du crédit concessionnel. « Mais si les pays de la sous-région sont logés à cette enseigne, c'est aussi parce qu'ils sont confrontés à des difficultés qui, sous d'autres cieux, notamment en Europe, ne sont plus des soucis », a-t-il relevé.

En conclusion, il a invité les institutions de référence notamment à ne pas aggraver « la mauvaise perception du risque d'investissement dans la sous-région tout au moins, sinon l'idéal aurait été qu'elles soient capables d'inventer de nouveaux instruments pour accompagner les besoins de financement auxquels » ces pays sont confrontés.

Noël Ndong

FOOTBALL

Jean Guy Blaise Mayolas s'engage pour la catégorisation des compétitions

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) va multiplier des stratégies pour révéler le défi du développement de la discipline au niveau national. Le football des jeunes et des dames sont les deux chantiers sur lesquels elle va s'appuyer pour relever le défi.

Le président de la Fécofoot a accordé une interview à la presse, le 4 décembre à Brazzaville, au cours de laquelle il a dégagé les avantages que tirera le football congolais après le passage de Gianni Infantino. Le président de la Fédération internationale de football association (Fifa) avait insisté sur le développement du football féminin et celui des jeunes et Jean Guy Blaise Mayolas a souhaité impliquer tous les acteurs pour relever ce défi.

La Fécofoot, a-t-il dit, va renouveler les instances dirigeantes dans les ligues départementales à partir de l'année prochaine et va travailler avec les nouveaux dirigeants pour lancer le projet de catégorisation des compétitions départementales. « Il faut faire un effort pour développer notre football. Aujourd'hui la fédération est installée, nous devons nous battre aussi pour que nos ligues soient aussi bien installées dans les meilleures conditions pour que dans leur département, le football soit pratiqué. Nous allons le moment venu prendre des décisions au comité exécutif. L'année prochaine, vous êtes sans ignorer qu'il y a le renouvellement des ligues. Nous allons faire un effort de catégoriser les compétitions départementales. C'est le premier travail sur lequel nous allons nous atteler », a-t-il déclaré.

Le président de la Fécofoot a révélé qu'il a échangé avec l'une des stars du football, Samuel Eto'o, sur le projet d'organiser un tournoi départemental des U-15 et U-20 dans un futur proche et le Camerounais a été séduit par le projet. « Nous sommes en train de nous préparer pour organiser un tournoi départemental

en U-15 et U-17. J'ai discuté avec Samuel Eto'o lorsqu'il était avec le président. Il nous a assuré dès que les dates seront connues, il viendra pour lancer officiellement de ce tournoi », a assuré Jean Guy Blaise Mayolas.

Remettre le football féminin sur des bons rails

En dehors du football des jeunes, le football féminin est un vaste chantier. Le constat de ces dernières années est déplorable. ce football qui avait atteint un bon niveau a régressé et doit être ramené à sa place, a promis le président de la Fécofoot, pour répondre à l'une des recommandations de la Fifa surtout que Gianni Infantino avait insisté à propos devant le chef de l'Etat. « Nous devons faire un effort de ce côté-là pour ramener le football féminin au niveau des autres nations. Aujourd'hui, la Fifa nous demande d'organiser quatre-vingt-dix matches par saison étalés en six mois. Nous n'avons que sept équipes. Le constat qui se dégage est qu'il y a des départements où le football féminin n'existe pas. Nous sommes en train de mettre un programme pour l'année prochaine sur lequel nous allons insister sur le football féminin », a promis le président de la Fécofoot.

En dehors de ces deux chantiers, la Fécofoot compte sur l'appui du gouvernement pour relever le défi de la qualification des Diabes rouges à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, Cameroun 2021, et faire bonne figure lors du Championnat d'Afrique des nations. Outre ces deux compétitions, le Congo participera, en mars, aux éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022. Le Congo n'a jamais participé à une phase finale de

la Coupe du monde.

L'impact du bureau régional de la Fifa à Brazzaville

Jean Guy Blaise Mayolas a remercié le gouvernement congolais d'avoir cru en l'importance de ce bureau à Brazzaville. Ce bureau régional, a-t-il expliqué, s'inscrit dans le cadre du développement du football en Afrique centrale d'autant plus qu'il regroupe huit pays de l'Union de football d'Afrique centrale. Son implantation en terre congolaise, d'après lui, soulage tant soit peu les pays de la sous-région, lesquels dans la résolution des problèmes se rendaient obligatoirement à Dakar.

« Désormais tous les dossiers avant d'aller à Zurich passeront par Brazzaville. Le matériel de l'Afrique centrale aussi. Nous serons plus proches de la Fifa que Zurich. Tous nos voisins viendront chez nous pour exposer leur dossier », a-t-il expliqué, ajoutant que les Congolais tireront un grand profit du choix de la Fifa. En dehors du chef de bureau qui sera choisi



Jean Guy Blaise Mayolas, président de la Fécofoot/Adiac

si après l'appel à candidatures, les collaborateurs qui travailleront dans cette structure seront des Congolais, a indiqué Jean Guy Blaise Mayolas. La Fécofoot entend travailler de concert avec le gouvernement pour permettre à ce bureau d'avoir un site. « Pour le moment, ils pourront squatter notre siège où on trouvera un local où ils vont louer. Nous ne savons pas si on va construire ce siège sur le même site mais ce sont des choses que nous négocierons avec le gouvernement congolais le moment venu », a fait savoir le président

de la Fécofoot.

Jean Guy Blaise Mayolas a enfin rendu hommage au président de la Fifa qui a tenu parole en venant à Brazzaville pour inaugurer du siège de la Fécofoot. « L'histoire retiendra que c'est pour la première fois que le président du football mondial est venu dans notre pays. Il faut s'en féliciter et remercier les autorités du pays qui ont réservé une bonne réception à son honneur. Pour nous les acteurs qui dirigeons le football congolais actuellement, c'est un honneur. »

James Golden Eloué

SAHEL

Emmanuel Macron invite en France les dirigeants des pays de la région

Une réunion entre le président français et ses homologues des cinq pays de la zone, prévue le 16 décembre à Pau (sud-ouest de la France), sera l'occasion pour Paris de réclamer un appui plus clair face à la montée d'un sentiment antifrçais dans la région, a-t-on appris.

« Nous devons à très court terme reclarifier le cadre et les conditions politiques de notre intervention au Sahel avec les cinq Etats membres du G5 Sahel » (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad, Mauritanie), a déclaré, le 4 décembre, Emmanuel Macron, à l'issue du sommet de l'Otan à Londres. Il a ajouté : « Je ne peux ni ne veux avoir des soldats français au Sahel alors que l'ambiguïté perdure à l'égard des mouvements antifrçais ».

Le président français semblait parler du maintien ou non de la force française au Sahel une semaine après la mort de treize soldats de l'opération Barkhane au Mali, dans une collision d'hélicoptères. C'est certainement après avoir remarqué que la présence de troupes étrangères au Sahel, notamment celles de la force française, pour combattre les djihadistes, fait face à un rejet grandissant chez les habitants du Burkina Faso, du Mali et du Niger, qu'il a décidé d'en discuter avec les dirigeants

de la région. « Ils nous doivent la clarté et le fait qu'ils nous demandent d'être là et qu'ils l'assument. Il faut que ce soit très clair et assumé par tout le monde, et pour le moment ce n'est pas suffisamment le cas », a insisté Emmanuel Macron d'un ton ferme. « J'ai besoin de ces clarifications pour continuer de maintenir la présence française (...). Il faut qu'ils affirment politiquement dans leur pays devant leur opinion publique. C'est une condition nécessaire. J'en tirerai les conséquences si ces conditions ne sont pas remplies », a-t-il martelé.

Soulignant que « la France n'est pas là avec des visées néocoloniales, impérialistes ou avec des finalités économiques », le chef de l'Etat français a affirmé : « On est là pour la sécurité collective de la région et la nôtre ». Avec de tels propos, certains analystes estiment que la question du maintien de Barkhane va sûrement se poser. « Je ne suis pas au

temps de la menace, mais je dis que j'en tirerai les conséquences si ces conditions ne sont pas remplies », a relevé le président français.

En entendant la tenue de la prochaine réunion annoncée avec les dirigeants du G5 Sahel, Emmanuel Macron a dit qu'il voulait « organiser une présence plus forte et plus structurée » de son pays dans cette région ouest-africaine par « une nouvelle coalition », précisant : « autour de nous en lien avec nos partenaires européens et africains ».

Notons que malgré la présence des forces françaises (Barkhane, quatre mille cinq cents soldats), régionales (force conjointe du G5 Sahel comprenant le Mali, le Burkina Faso, le Niger, la Mauritanie et le Tchad) ou de l'ONU (Minusma), le Sahel fait toujours l'objet d'attaques djihadistes de plus en plus fréquentes après les premières violences dans le nord du Mali, en 2012.

Nestor N'Gampoula

COMMUNIQUÉ

Maison d'édition, ayant pignon sur rue, recrute journaliste pour une mission ponctuelle.

Rémunération intéressante.

Contacts :

06 663 18 03 / 05 304 19 53

AVIATION CIVILE

Un partenariat d'assistance aux usagers de Maya-Maya

L'initiative vise à mutualiser les efforts et moyens mis en œuvre en matière de coordination des urgences nécessitant des soins immédiats où une évacuation vers les centres hospitaliers. Un protocole d'accord à cet effet a été signé entre l'Aerco, l'Asecna et la Sécurité civile en vue d'orienter leurs actions vers une assistance partagée.

Le document a été paraphé, du côté d'Aerco, par son directeur général, Daniel Lefèvre ; du côté de la Sécurité civile par son directeur général, le général de police de première classe Albert Ngoto; et du côté de l'Asecna par son représentant au Congo, Joachim Tchissambou.

Le projet éligible au titre de ce contrat prévoit que chacun, dans son domaine de compétence, apporte sa pierre à l'édifice. Ainsi, dans le cadre de ce protocole, trois structures s'associent pour permettre la mise en conformité à la norme réglementaire : la sécurité civile met à la disposition du personnel formé, des moyens pour porter assistance aux différents usagers de la plate-forme, dans le cadre des urgences.

Aerco, pour sa part, met à disposition des locaux ainsi que des équipements permettant d'assurer une prise en charge rapide et une stabilisation de l'urgence. Enfin, l'Asecna, met à disposition un véhicule de secours médicalisé permettant une évacuation des victimes vers les centres de prise

en charge appropriés.

« Avec cette signature, le Congo sera le premier pays sur les dix-huit Etats membres de l'Asecna à disposer d'un tel protocole. Mesdames, messieurs, la mobilisation des moyens matériels et humains de premier secours contre l'incendie est un levier adapté à la mise en œuvre du plan d'urgence de l'aéroport », a indiqué le représentant de l'Asecna, Joachim Tchissambou.

Le mot du directeur général de la Sécurité civile, Albert Ngoto, qui, après avoir salué la clairvoyance et le leadership du ministère de l'Intérieur qui a permis cette action concrète, a exhorté les sapeurs-pompiers qui seront en service à l'aéroport à plus d'ardeur au travail et au sens de discipline.

Pour le directeur général de l'Aerco, Daniel Lefèvre, ce dispositif avancé, dont l'efficacité en cas de situation d'urgence massive repose sur la coordination et la mobilisation des moyens extérieurs à l'aéroport, constitue une évolution majeure. « C'est pour-



quoi nos équipes vont travailler avec tous les acteurs identifiés pour mettre à l'épreuve nos procédures d'urgence ; seul moyen de préparer efficacement à faire face aux différentes situations de crise. Sur ce projet que nous mettrons en œuvre sous l'impulsion de l'Agence nationale de la sécurité civile et de la préfecture de Brazzaville, je sais compter sur votre participation à tous », a-t-

il, poursuivi. Daniel Lefèvre a, par ailleurs, souligné que l'installation d'un poste avancé de la sécurité sur la plate-forme de Brazzaville permettra aux aéroports de se conformer aux dispositions du Manuel des services d'aéroport (DOC OACI 9137-AN/898 7e portant sur la planification des mesures d'urgence aux aéroports). Notons que cette réglementation dispose que « lorsqu'il n'existe

La photo de famille devant le véhicule de secours pas de service médical ni de service d'ambulance sur l'aéroport, le gestionnaire d'aéroport a, entre autres obligations, d'établir des protocoles avec les services locaux, privés, publics ou militaires pour la prise en charge des urgences nécessitant des soins immédiats ou une évacuation vers des centres hospitaliers ».

Guillaume Ondzé

DÉFENSE NATIONALE

La région de gendarmerie des Plateaux dotée d'une place d'armes

L'inauguration de l'espace a eu lieu, le 29 novembre derniers, sous le patronage du commandant en second, chef d'état-major de la gendarmerie, le colonel Bellarmin Ndongui, représentant le commandant de la gendarmerie nationale. Il avait à ses côtés les autorités préfectorales, administratives et de la force publique.

Née en 2013 sous les cendres de la compagnie de gendarmerie territoriale de Djambala, la région de gendarmerie des Plateaux a enfin sa place d'armes. Il aura fallu treize mois des travaux pour que celle-ci, érigée dans la caserne du commandement à Djambala, chef-lieu du département des Plateaux, voit le jour.

Lancés en octobre 2018 par le colonel Bède Florentin Mbika, commandant la région de gendarmerie des Plateaux (quatre mois après sa prise de fonction), les travaux de cet espace ont consisté, en plus de l'érection de la place d'armes proprement dite, à la réhabilitation du circuit électrique, au rafraîchissement de la peinture de la caserne, à la pose de l'enseigne de la région et d'un panneau qui renseigne les visiteurs sur les lieux et place de la caserne.

Dans son adresse, le colonel Mbika, paraphrasant le ministre de la Défense à l'occasion du 58e anniversaire des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale, a rappelé que les gendarmes ont souscrit leur engagement au service de la nation, en ayant à cœur, en toute circonstance, les notions de discipline, de loyauté et de



Place d'armes de la région de gendarmerie des Plateaux

sacrifice. L'exercice de cet engagement s'est parfois traduit par le sacrifice de la vie pour certains de leurs camarades. C'est là que le respect des citoyens et la considération de la Nation s'expriment comme devoir pour reconnaître leur courage et saluer leur mémoire, a-t-il dit. D'autres ont été blessés et porteront durablement les marques de cet engagement, a-t-il signifié. « Je mesure leurs difficultés et leurs peines au quotidien. Pour cela, ils peuvent compter sur toute notre solidarité et la détermination du

commandement à travailler méthodiquement à la prise en charge de leur handicap. La fraternité d'armes le commande. Cette évocation a été faite pour rappeler le souvenir du colonel-commissaire Christophe Ntsoumou, directeur financier de la gendarmerie, mort par accident de voie publique, le 2 juin 2015 à Kaon, dans la sous-préfecture de Djambala, dont le nom a été donné en baptême à cette place d'armes », a indiqué le commandant de région de gendarmerie des Plateaux.

La mémoire du commissaire-colonel Christophe Ntsoumou honorée

Après l'hymne national qui a marqué la fin de la levée des couleurs, le colonel Richard Ngassiky, directeur de cabinet du commandant de la gendarmerie nationale, a rendu publique la déclaration dans laquelle ce dernier salue l'initiative des gendarmes du département des Plateaux. Il s'est associé à l'esprit qui les anime pour porter son accord et son intérêt à cette initiative...

Le colonel Richard Ngassiky les a ensuite félicités pour avoir choisi d'honorer la mémoire d'un illustre officier, le commissaire-colonel Christophe Ntsoumou, qui a été le directeur des services financiers et l'un de ses proches collaborateurs, décédé sur la route de Djambala et qui repose dans l'éternité sur sa terre natale, à quelques kilomètres de là !

« Je vous félicite pour ce geste et je m'incline devant la mémoire de cet officier tragiquement disparu à la fleur de l'âge, et réitère à sa famille biologique le souvenir et la solidarité de tous les personnels de la gendarmerie nationale. Dans notre métier, le baptême d'un lieu est un geste fort, qui marque la reconnaissance de la partie, l'éternité des actes méritoires et le lien vivifiant entre les vivants et les morts pour la patrie. Soyez dignes de cet héritage ! », a-t-il déclaré.

La cérémonie a pris fin par des félicitations et témoignages de satisfaction adressés par le commandant de la gendarmerie nationale, à quelques sous-officiers méritants pour faits exceptionnels et bonne manière de servir.

Bruno Okokana

INONDATIONS

Les habitants de Mossaka et Makotimpoko dans le désarroi

Plus d'écoles et de système de santé, plus de nourriture, des maisons et des quartiers entiers inondés, tout est presque déprimé dans les chefs-lieux des deux sous-préfectures des départements de la Cuvette et des Plateaux.

Les pluies qui s'abattent actuellement dans la partie septentrionale du pays font disparaître de la carte nationale, au fur et à mesure, certaines localités situées le long du fleuve-Congo. En effet, à Mossaka, dans la Cuvette, tout comme à Makotimpoko, dans les Plateaux, où la pirogue, le seul moyen de mobilité, a été transformée par certains en dortoir et ou en cuisine. « *Moi, pour aller dormir, je prends la pirogue pour monter au lit* », a témoigné un habitant de Mossaka. Le Premier ministre, Clément Mouamba, qui a conduit le 4 décembre une mission humanitaire dans cette partie du pays, a mesuré l'ampleur des dégâts, après avoir parcouru quelques kilomètres, bottes aux pieds. « *Nous sommes, en effet, à Mossaka, mais avant d'y arriver, nous avons survolé Makotimpoko qui est totalement noyé, donc toutes les maisons sont inondées. Nous venons de voir le spectacle à Mossaka, ce que nous constatons, c'est dramatique. On nous laisse entendre qu'il y aura encore la montée des eaux, donc c'est une situation dramatique que vivent nos compatriotes de cette localité* », a indiqué le chef du gouvernement.



Une vue des habitations inondées à Mossaka/Adiac

A Mossaka, c'est le quartier administratif qui est le plus touché. Ainsi, certains édifices publics comme les écoles, l'hôpital et tant d'autres sont dans l'eau. Une situation qui pourrait se justifier, entre autres, par le fait que la digue érigée par les pouvoirs publics n'a pu couvrir toute la localité. « *Je crois que nous avons fait un constat, cela confirme ce qui m'a été dit. Nous constatons que les choses sont vraiment sérieuses, tout est*

déprimé : il n'y a plus d'écoles, plus de système de santé, plus de maisons, pas de nourriture. C'est une situation extrêmement difficile sur tous les plans. Au regard de l'étendue de la catastrophe qui ne peut pas être évaluée, nous comptons sur la nature pour qu'il y ait décrue », a poursuivi Clément Mouamba, se félicitant de l'apport de certains partenaires dont les agences du système des Nations unies. Réaffirmant l'engagement du gouvernement consistant à prendre toutes les mesures nécessaires pour soutenir la population si-

nistrée, le Premier ministre est conscient que la tâche ne sera pas aisée en cette période de crise. « *Désormais, nous avons pris des dispositions pour soutenir, en plus des efforts fournis par le système des Nations unies, la population dans la mesure du possible et dans la mesure de nos moyens. Nous avons emmené des produits pharmaceutiques, dans les prochains jours, un grand bateau accostera ici avec des vivres et non-vivres* », a assuré Clément Mouamba, signalant également les mêmes difficultés dans la Cuvette ouest.

« *Nous sommes physiquement à Mossaka, mais il faut que la population de la Likouala, des Plateaux et de la Cuvette ouest ainsi que celle de la Sangha comprennent qu'il s'agit d'une volonté d'aller partout même si nous ne pouvons pas le faire* », a-t-il conclu.

Notons qu'à Makotimpoko, la situation est très préoccupante au regard de l'ampleur des dégâts. Selon des témoignages, c'est toute la localité qui est inondée. Certains symboles de la République tels le drapeau national flotte sur l'eau. Le seul site quelque peu épargné jusque-là est le camp des réfugiés de la République démocratique du Congo. Beaucoup de gens se seraient déjà partis se mettre à l'abri dans certaines localités environnantes comme Gamboma, Bouemba et autres.

Précisons que le Premier ministre était accompagné des ministres Antoinette Dinga Dzondo en charge des Affaires sociales, Raymond Zéphyrin Mboulou de l'Intérieur de la décentralisation, Jean Jacques Bouya de l'Aménagement et de l'équipement du territoire et Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas du Plan, ainsi que la coordonnatrice résidente du système des Nations unies au Congo, Suze Percy Filippini.

Parfait Wilfried Douniama

FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

De nombreux projets axés sur les ressources en eau

Près de deux ans après le premier sommet sur le Fonds bleu pour le Bassin du Congo, les États parties peaufinent leurs projets à soumettre aux donateurs. Ces initiatives devraient à long terme contribuer au maintien de l'écosystème forestier de la sous-région Afrique centrale.



Les participants à la réunion des ministres en septembre/Adiac

Une étude sur la réfiguration du Fonds bleu venait d'être menée par des experts dont ceux du cabinet Ernest-Young et innpact. Les résultats renseignent sur la mobilisation à passer d'une économie dépendante des ressources forestières à des activités plus respectueuses de l'environnement.

D'après les enquêteurs, les plus importants des projets concernent l'hydroélectricité, soit un montant estimé sur la base de la valorisation du CO₂ à 985,9 millions de dollars, viennent ensuite les projets liés à la gestion des ressources hydrauliques pour un coût de 582,1 millions de dollars et les projets d'irrigation estimés à 285,870 millions de dollars. Au total, cinquante-deux projets à fort impact socio-économique ont été préparés, dont l'exécution est répartie aux deux secteurs public (71%) et privé (29%). D'autres études sont en cours pour déterminer le portefeuille des projets, avec un pipeline initial de projets, une analyse de maturité et de bancarisation de ceux-ci, une structuration du plan d'investissement, des scénarii de gouvernance et un modèle de gestion.

Lors de leur réunion consacrée à la conservation des ressources forestières de la sous-région, tenue en septembre dernier à Brazzaville, les ministres de l'Environnement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale ont insisté sur des actions et sur une forte implication des acteurs du secteur privé et de la société civile.

Fiacre Kombo

TRANSPORT URBAIN

Les populations de PK-Mfilou-Moukondo confrontés aux difficultés de mobilité

Les récentes pluies qui se sont abattues sur Brazzaville ont provoqué un ensablement sur l'axe principal menant aux deux quartiers. Une situation qui a poussé les conducteurs de bus à augmenter inilatéralement leur tarif de 150 à 250 F CFA.

L'état défectueux de la voie est le prétexte trouvé par les transporteurs privés pour majorer de cent francs CFA la course au lieu de cent cinquante francs comme d'habitude, la faisant passer à deux cent cinquante francs CFA. De quoi irriter les habitants.

De la gare routière de PK Mfilou à l'arrêt Gautia, la route sablonneuse et cabossée est demeurée dans un état délabré depuis son tracé, à tel point que les conducteurs se permettent d'entrer dans des ruelles pour éviter les bancs de sable et les eaux pluviales qui envahissent la chaussée.

Au rond-point Mouhouni, le sable

mélangé aux eaux pluviales forment la boue qui fait patiner les véhicules en circulation. De l'arrêt Ravin à l'arrêt Croisement, le sable qui envahit ce tronçon n'épargne pas les habitations et les boutiques se trouvant aux alentours. Une station-service située sur cette ligne est même en voie de disparition. « *En période de pluie, la route PK Mfilou-Moukondo nous montre des réalités pénibles à cause de la dégradation de la voie et de l'augmentation excessive du prix de transport en commun qui varie entre 200 et 250 F CFA et nous sommes obligés de céder aux exigences et caprices des chauffeurs* », s'est

indigné Arsène Mbougou, habitant du quartier Moutabala, dans le septième arrondissement Mfilou. Le déplacement d'un point à un autre devient ainsi un casse-tête pour les habitants. La hausse du prix de transport impactant leur revenu.

« *L'état des routes à Brazzaville est un vrai casse-tête pour nous. Il est la cause première des demi-terrains et de l'augmentation du prix de transport. Il nous oblige chaque jour à dépenser plus de 1000 F CFA pour nos déplacements de la journée. Cela constitue un coup dur pour nos petites bourses* », a déploré un habitant du quartier Ngambio, Farel Souza, invitant la mairie à prendre ses responsabilités.

Notons que plusieurs quartiers à Brazzaville ne sont pas exemptés de ce phénomène de coût élevé du prix du transport en commun en période de pluies. Les quartiers comme Manianga, Ngamakosso, Loukanga, Sadelmi, Congo Chine, Jacques-Opangault, Mayanga et Domaine... subissent les mêmes réalités et les habitants sont plongés dans une situation critique.

Christ Bissila Pondo (stagiaire)



La gare routière du quartier Moukondo-Mazala/Adiac

Appel d'offre n°011/AIRD/ADFIN/CPD/2019
Relative à la construction d'une mini adduction d'eau équipée d'un forage électrique avec panneaux solaires.

AFRICAN INITIATIVES FOR RELIEF AND DEVELOPMENT EN SIGLE AIRD EST UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTAL À BUT NON LUCRATIF EST LE PARTENAIRE DU HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (UNHCR) AYANT SON BUREAU DE COORDINATION, AU NUMÉRO 159, AVENUE DE LA BASE FÉLIX EBOUÉ, BATIGNOLLES, BP 746 BRAZZAVILLE RÉPUBLIQUE DU CONGO, DERRIÈRE L'ARRÊT DE BUS EN ALLANT VERS BOPAKA.

DANS LE BUT D'AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES RÉFUGIÉS INSTALLÉS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LIKOUALA, L'ONG INTERNATIONALE **AIRD**, À TRAVERS LE FINANCEMENT DE L'UNHCR ENVISAGE DE CONSTRUIRE UNE MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE ÉQUIPÉE DE PANNEAUX SOLAIRES PHOTOS VOLTAÏQUE DANS LA VILLE DE BÉTOU. CETTE DERNIÈRE SERA CONSTRUITE AU PROFIT DE DE 8500 RÉFUGIÉS VIVANT DANS LA VILLE AINSI QUE LA POPULATION HÔTE.

A CE TITRE, AIRD LANCE CET AVIS D'APPEL D'OFFRE POUR LA SÉLECTION D'UN OU PLUSIEURS PRESTATAIRES DE RÉALISER LADITE ACTIVITÉ DANS LA LOCALITÉ CITÉE CI-DESSUS.

LES INTÉRESSÉS PAR CET APPEL D'OFFRE SONT INVITÉS À SOUMISSIONNER SELON LES TERMES DE RÉFÉRENCE À RETIRER SANS FRAIS AU BUREAU AIRD SIS 159 AVENUE DE LA BASE, BATIGNOLLES, BP 746 BRAZZAVILLE RÉPUBLIQUE DU CONGO (VIRAGE MAYA-MAYA NON LOIN DE BOPAKA). TEL 05 360 51 60.

LES OFFRES DEVRONT PARVENIR À AIRD AU PLUS TARD LE 20 DÉCEMBRE 2019 MAI 2019 À 16 HEURES 00.

FAIT À BRAZZAVILLE, LE 05 DÉCEMBRE 2019

SIDIBE Amadou
 Directeur Programme Pays

NÉCROLOGIE

Les enfants Morapenda, les familles Gombet, Okamba, Odicky ont la profonde douleur de vous informer du décès de leur grand-mère, mère et tante, Marie-Germaine Ngala, le 28 Novembre 2019 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 12 de la rue 5 février, à Poto-Poto derrière la gare centrale de Brazzaville (rfce : église la Chapelle des Vainqueurs)
 Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Wilfrid Olo, agent des Dépêches de Brazzaville, Mmes Olo née Nina Kalebi Madéleine, Bomo née Martine Onganda, les familles Ekoulou et Leyomi, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur oncle, frère, mari, fils et père, Thomas Bomo, survenu le 25 novembre 2019, à l'hôpital militaire Pierre Mobengo à Brazzaville des suites d'une maladie.
 La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparu sis au quartier Massengo, arrêt Manguier, vers Domaine.
 Le programme et la date de l'enterrement seront communiqués ultérieurement.



Toussaint Edgard Ibara, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Ngouabi et la famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, oncle, neveu et grand père, Bernard Ngouabi, survenu le 29 novembre 2019 au CHU de Brazzaville.
 La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt, sis 174 bis de la rue Louingui, vers l'école Gampo Olilou, à Ouenzé.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

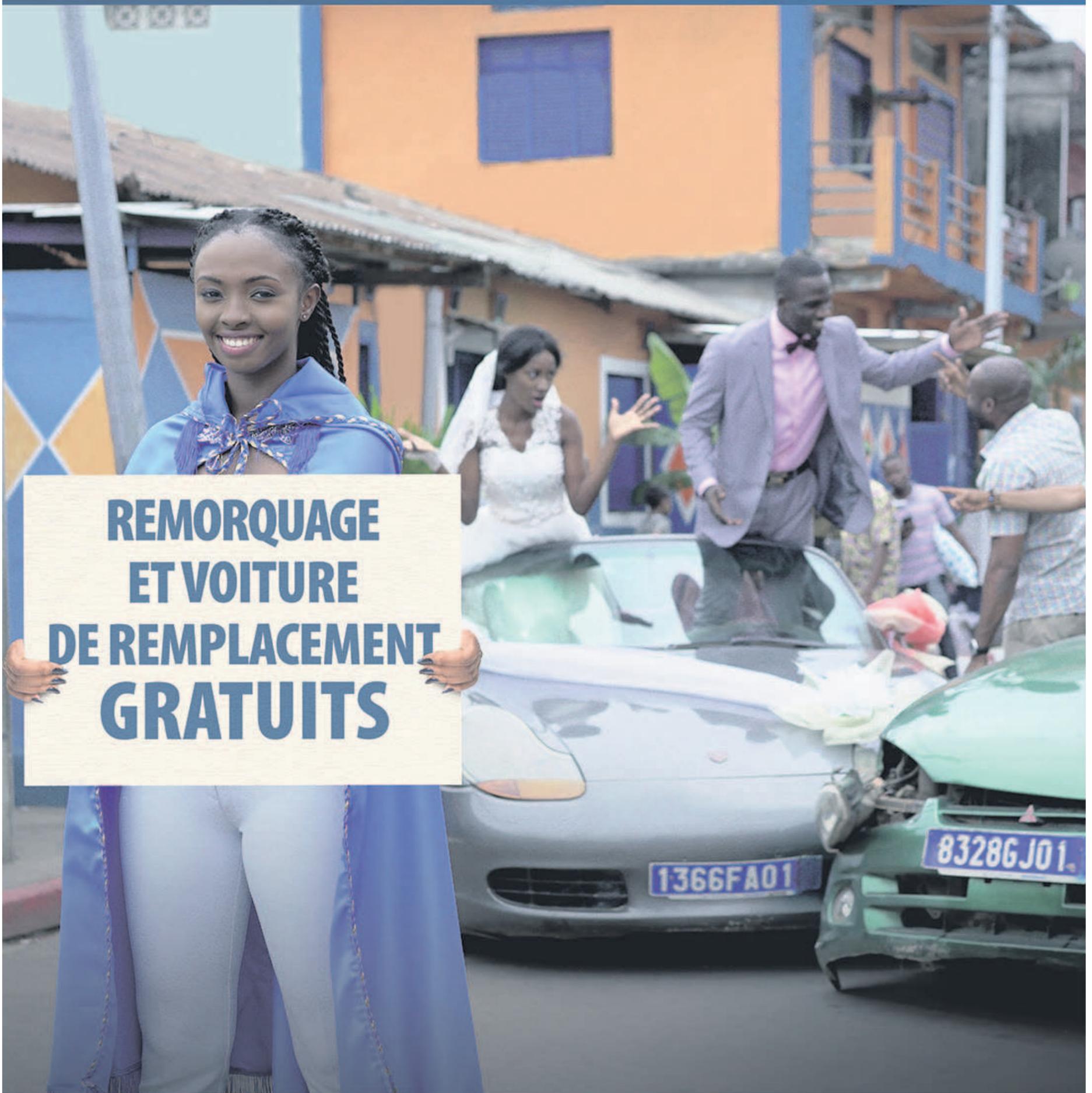
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
 Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
 immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
 DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
 SAMEDI 9 h - 13 h





SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins. En cas de choc ou de panne, le constat, le remorquage et la voiture de remplacement sont gratuits. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58

www.sahamassurance.cn



SAHAM
Assurance

member of  Sanlam group

PROJET LISUNGI

Reprise du paiement des allocations aux habitants de Mfilou

Les ménages bénéficiaires du projet dans le septième arrondissement de Brazzaville percevront leurs allocations suspendues depuis près de quatre mois, après une enquête menée par l'Inspection générale d'Etat.

L'information a été donnée le 5 décembre, lors de la réunion sur le rétablissement des allocations aux ménages avec l'Unité de gestion du projet lisungi et les chefs de quartier, en présence de l'administrateur maire de Mfilou, Jean Marie Nzinga Ondemba.

Le coordonnateur du projet Lisungi, un système de filets sociaux, Alfred Constant Kiakouama, a rappelé que cet arrondissement comprend 1647 ménages. Les cas de fraude concernaient seize d'entre eux des quartiers Case Barnier et Kahounga, où de faux bénéficiaires s'étaient présentés à la caisse de paiement de la Banque postale du Congo pour percevoir les allocations d'une manière frauduleuse dont le montant s'élevait à environ 3,6 millions francs CFA.

Informé de la situation, les services habilités ont été saisis afin de déceler les auteurs. La mission revenait aux services de l'inspection générale d'Etat de réaliser une enquête à cet effet.

Alfred Constant Kiakouama



Les chefs de quartier lors de la réunion de rétablissement des allocations/Adiac

a expliqué que la suspension a été levée suite aux résultats de l'enquête qui a révélé la fraude au niveau de la circonscription d'action sociale où il y avait deux agents impliqués. Au niveau du suivi d'évaluation locale, un agent de Lisungi au sein de l'arrondissement a été également impliqué. Selon lui, le projet a

été en possession d'autres informations qui impliqueraient d'autres membres du comité communautaire de ciblage en termes de redevabilité ou de rançonnage.

L'Inspection générale d'Etat recommande que les deux agents, notamment les chefs de secteur de Case Barnier et de Kahounga passent en

conseil de discipline. Toutefois, le responsable suivi et évaluation local, qui est un contractuel du projet Lisungi, a été radié de sa fonction.

Par ailleurs, un plan d'action sur les différentes mesures a été élaboré et porte sur la dissolution de tous les comités communautaires de Mfilou, la mise en place d'un autre co-

mité de ciblage communautaire.

A cet effet, une session de formation est prévue à partir du 10 décembre avec ce nouveau comité afin de mettre à la disposition de chaque comité de quartier les listes des ménages qui perçoivent les allocations. « Ces membres de comité de ciblage vont passer en revue ces listes et passeront de ménage en ménage pour vérifier si ces ménages remplissent les critères afin de faire une évaluation pour avoir les listes définitives pour la perception », a-t-il déclaré.

L'administrateur maire de Mfilou, Jean Marie Nzinga Ondemba, a indiqué que les sanctions infligées aux auteurs des actes de fraude ne sont que la conséquence des antivaleurs décriées. « C'est une alerte qui devrait appeler à une unanimité dans l'action où la prise de conscience est de mise. Toutes ces inconvénients doivent être vaincus dans la circonscription administrative », a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko

SÉCURITÉ SOCIALE

Le gouvernement appelé à pérenniser le processus de paiement des retraités

Les pensionnés inscrits à la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) perçoivent depuis le 5 décembre leurs émoluments dans les différents sites de cet établissement.

Ils sont des milliers, anciens et nouveaux, à envahir les bureaux de la CRF afin de toucher leur pension. A Brazzaville où l'opération a été lancée par le directeur de cabinet du vice-Premier ministre, en charge de la Sécurité sociale, Josias Itoua-Yocka, retraités, veuves et autres bénéficiaires touchent leur argent au site de la direction départementale, à Bangongo ou à Ouenzé.

Sourire aux lèvres, Bernard Monapassi a émis le souhait de voir ce paiement effectif et régulier dans les prochains jours. « Merci quand même mais il faut que cela se pérennise car certains sont morts sans percevoir leur argent. Nous souffrons vraiment. Dans certains pays limitrophes comme le Gabon ou la Guinée Equatoriale, il n'y a pas de retard de paiement de pensions, mais nous comptons sur la dextérité du gouvernement congolais afin d'éviter d'enregistrer d'autres cas de décès dus au manque de



Francois Guimbi visitant les sites de Brazzaville en compagnie de Josias Itoua-Yocka, directeur de cabinet du vice Premier ministre

pension », a-t-il souhaité.

Afin d'éclairer la lanterne des bénéficiaires, le directeur général de la CRF, François Guimbi, a rassuré le paiement effectif de tous les retraités du Congo, allant de 2008 à 2019. Il leur a demandé de ne pas s'agiter puisque plusieurs équipes seront déployées dans les différentes localités du pays afin de servir ceux de l'intérieur. Pour être servi, les ayants-droit devraient fournir un document composé de cinq pièces, notamment la carte nationale d'identité ou le passeport, un ancien bulletin de solde, un relevé d'identité bancaire, l'arrêté de pension et le NIU.

Commencée le 5 décembre, cette opération prendra fin le 31 du même mois. Une manière de permettre aux retardataires et ceux ayant des contentieux de régulariser leur situation.

Rude Ngoma

AVIS DE RECRUTEMENT-AMBASSADE DU BRÉSIL À BRAZZAVILLE

Sélection de candidat pour le recrutement d'un (01) Auxiliaire d'Appui aux activités de la chancellerie.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à l'Ambassade du Brésil-Ave. Nelson Mandela

(Croisement) Rue Mfoa. ATTENTION : Présentation de Curriculum Vitae jusqu'au 19/DEC/2019 de 09h à 14h



AVIS DE RECRUTEMENT : D'UN(E) ASSISTANT(E) TECHNIQUE POUR LA GESTION DES CAS TB-MR



Le Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT) conjointement avec la Croix-Rouge française ; procède au recrutement d'un(e) assistant(e) technique pour la gestion des cas TB-MR en vue d'appuyer le programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) en termes de ressources humaines afin d'améliorer les résultats programmatiques, élaborer les documents stratégiques et accompagner les équipes terrain agissant dans le cadre du projet « d'appui à la prise en charge du VIH-Sida de la Tuberculose (TB) et le Paludisme en République du Congo ».

Liens hiérarchiques et fonctionnels : l'assistant/e technique pour la gestion des cas TB-MR, est sous la responsabilité directe du Chef du PNL. Il (elle) travaille en lien fonctionnel avec le responsable de suivi et évaluation, le responsable GAS PNL et l'assistant/e TB MR

Lieu d'affectation : Brazzaville, dans les locaux du PNL, avec possibles déplacements à l'intérieur du pays

Durée du contrat : 12 mois (une année) renouvelable selon disponibilité de financement
Statut : Salarié du PNL à temps plein

Objectif principal :

Fournir un appui technique au PNL afin de renforcer la prévention, le dépistage et la prise en charge de la TB pharmaco résistante, Tâches et Responsabilités principales

- Contribuer à l'élaboration du Plan Stratégique National de la Tuberculose, notamment pour la composante TB-MR ;

- Contribuer à l'actualisation du guide technique de la TB MR précisant les étapes clef du dépistage, le déroulé des supervisions des CTA et le monitoring des patients sous traitement

- en accord avec les nouvelles directives de l'OMS, conjointement avec les assistants/es techniques TB-VIH et chargé/e de programme ;
- Contribuer à l'élaboration d'un plan pour le dépistage actif des cas manquants TB, TB MR conjointement avec les assistant/es techniques TB MR et chargé/e de programme ;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de décentralisation de la prise en charge de la TB, et TB MR conjointement avec les assistants/es techniques TB-VIH et le /la chargée de programme ;
- Contribuer à l'élaboration de la cartographie des nouveaux CDT et des prestataires privés éligibles pour l'extension de la couverture des soins liés à la TB MR

- Participer à l'élaboration d'un plan pour la pharmacovigilance et la DSM conjointement avec les assistants/es techniques TB-VIH et le (la) chargé/e de programme ;
- Participer aux séances de recyclage sur le dépistage et la prise en charge de la TB MR dans les trois (3) pôles GeneXpert (Brazzaville ; Pointe-Noire et Owando) conjointement avec des assistants techniques internationaux TB MR et Labo TB ;
- Réaliser des supervisions mensuelles dans les pôles GeneXpert pour veiller à la qualité de la prise en charge ;

- Participer à l'élaboration et/ou à la mise à jour des normes nationales de la collecte et transport des crachats des patients TB MR conjointement avec les assistants/es techniques internationaux TB MR et Labo TB

- Elaborer un plan d'action et contribuer à la maintenance de la base de données des patients TB MR suivis ;
- Assurer des missions de supervision de s'assurer de la qualité de la prise en charge et du suivi des patients

- quantifier les besoins en tests de dépistage du VIH et en ARV chez les patients TB et s'assurer de la disponibilité des intrants ;

- Veiller à la qualité de la prise en charge et le suivi des patients sous traitement TB pour garantir le taux de succès thérapeutique ;
- Veiller à la recherche systématique des signes de la TB chez les PVVIH suivies dans les sites de prise en charge et s'assurer que le diagnostic se fait par GeneXpert conformément à l'algorithme national en vigueur.

Niveau d'études et expérience professionnelle

- Etre docteur/e en médecine et /ou titulaire d'une formation en Santé Publique
- Au moins 3 ans d'expérience récente en gestion de projets de Santé Publique ; au moins 3 ans dans le domaine de la prise en charge de la TB et du VIH et particulièrement de la co-infection TB-VIH

Autres qualités requises :

- Avoir des compétences avérées en matière de représentation, de prise de parole en public ; bonne qualité rédactionnelle ; Avoir au moins une expérience de travail dans un contexte multiculturel ; Bonne maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit ; Maîtriser les outils Microsoft du pack Office, des outils de création de base de données, des outils

d'analyses statistiques et de programmation, des outils de gestion des références bibliographiques ; Etre disponible pour voyager régulièrement à l'intérieur du Pays.

Personnalité : Très bon esprit d'analyse, de synthèse, d'écoute, de travailler en équipe, organisé et rigoureux.

Le dossier de candidature devra comprendre un CV, une lettre de motivation. Les originaux du(des) diplôme(s) et certificat(s) de travail devront être présentés sans exception le jour de l'entretien de recrutement. Les dossiers de candidature sont à envoyer par e-mail aux adresses :

franckokemba@gmail.com et coprog-congo.frc@croix-rouge.fr au plus tard le vendredi, 20 décembre 2019 à 16h30.

Nous rappelons à tous que les dossiers des candidats non retenus ne seront pas restitués. Les dossiers ne doivent pas être constitués par les originaux des différents documents demandés. Seuls les candidats sélectionnés pour un test seront contactés. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Plus RAMAZANI
Coordinateur Ressources Humaine

Brazzaville, le 02 décembre 2019

Autres qualités requises :

- Avoir au moins une expérience de travail dans un contexte multiculturel

- Avoir des compétences avérées en matière de représentation, de prise de parole en public ; bonne qualité rédactionnelle ; Bonne maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit ; Maîtriser les outils Microsoft du pack Office, des outils de création de base de données, des outils

Brazzaville, le 02 décembre 2019

Plus RAMAZANI
Coordinateur Ressources Humaine

Brazzaville, le 02 décembre 2019

AVIS DE RECRUTEMENT : D'UN(E) ASSISTANT(E) TECHNIQUE POUR LA GESTION DES CAS TB-VIH

Le Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT) conjointement avec la Croix-Rouge française ; procède au recrutement d'un(e) assistant(e) technique chargé(e) pour la gestion des cas TB-VIH, en vue d'appuyer le programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) en termes de ressources humaines afin d'améliorer les résultats programmatiques, élaborer les documents stratégiques et accompagner les équipes terrain agissant dans le cadre du projet « d'appui à la prise en charge du VIH-Sida de la Tuberculose (TB) et le Paludisme en République du Congo ».

Liens hiérarchiques et fonctionnels : l'assistant/e technique pour la gestion des cas TB-VIH, est sous la responsabilité directe du Chef du PNL. Il (elle) travaille en lien fonctionnel avec le responsable de suivi et évaluation, le responsable GAS PNL et l'assistant/e TB MR

Lieu d'affectation : Brazzaville, dans les locaux du PNL, avec possibles déplacements à l'intérieur du pays

Durée du contrat : 12 mois (une année) renouvelable selon disponibilité de financement
Statut : Salarié du PNL à temps plein

Objectif principal :

Fournir un appui technique au PNL afin de renforcer la prévention, le dépistage et la prise en charge de la TB en général et de

la co-infection TB-VIH en particulier.

Tâches et Responsabilités principales

- Contribuer à l'élaboration du Plan Stratégique National de la Tuberculose, notamment pour la composante co-infection TB-VIH ;
- Contribuer à l'élaboration du guide technique sur le dépistage du VIH auprès des patients TB ainsi que la prise en charge de la co-infection ;
- Contribuer à l'élaboration d'un plan pour le dépistage actif des cas manquants TB, TB-VIH et TB MR conjointement avec les assistant/es techniques TB MR et chargé/e de programme ;
- Contribuer à l'élaboration d'un plan de décentralisation de la prise en charge de la TB, TB-VIH et TB MR conjointement avec les assistant/es techniques TB MR et le /la chargée de programme ;
- Intégrer les activités de prise en charge de la co-infection TB-VIH dans tous les CDT ;
- Participer au développement des procédures opératoires standards pour la PEC des cas TB (entre autre allant de l'accueil, triage, Dg VIH et mise sous ARV si positif, Dg TB, PEC, suivi du traitement et déclaration de la guérison ou retraitement, etc) ;
- Appuyer la responsable suivi et évaluation du PNL dans la collecte de données TB et TB-VIH des districts et constituer une base de données pour suivre les patients en collaboration avec le PNL et du SNIS/DHIS2 ;
- Conjointement avec le PNL et le PR

quantifier les besoins en tests de dépistage du VIH et en ARV chez les patients TB et s'assurer de la disponibilité des intrants ;

- Veiller à la qualité de la prise en charge et le suivi des patients sous traitement TB pour garantir le taux de succès thérapeutique ;
- Veiller à la recherche systématique des signes de la TB chez les PVVIH suivies dans les sites de prise en charge et s'assurer que le diagnostic se fait par GeneXpert conformément à l'algorithme national en vigueur.

Niveau d'études et expérience professionnelle

- Etre docteur/e en médecine et /ou titulaire d'une formation en Santé Publique
- Au moins 3 ans d'expérience récente en gestion de projets de Santé Publique ; au moins 3 ans dans le domaine de la prise en charge de la TB et du VIH et particulièrement de la co-infection TB-VIH

Autres qualités requises :

- Avoir des compétences avérées en matière de représentation, de prise de parole en public ; bonne qualité rédactionnelle ; Avoir au moins une expérience de travail dans un contexte multiculturel ; Bonne maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit ; Maîtriser les outils Microsoft du pack Office, des outils de création de base de données, des outils d'analyses statistiques et de programmation, des outils de gestion des références bibliographiques ; Etre disponible pour voyager régulièrement à l'intérieur du Pays.

Personnalité : Très bon esprit d'analyse, de synthèse, d'écoute, de travailler en équipe, organisé et rigoureux.

Le dossier de candidature devra comprendre un CV, une lettre de motivation. Les originaux du(des) diplôme(s) et certificat(s) de travail devront être présentés sans exception le jour de l'entretien de recrutement. Les dossiers de candidature sont à envoyer par e-mail aux adresses :

franckokemba@gmail.com et coprog-congo.frc@croix-rouge.fr au plus tard le vendredi 20 décembre 2019 à 16h30.

Nous rappelons à tous que les dossiers des candidats non retenus ne seront pas restitués. Les dossiers ne doivent pas être constitués par les originaux des différents documents demandés. Seuls les candidats sélectionnés pour un test seront contactés. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Brazzaville, le 02 décembre 2019

Plus RAMAZANI
Coordinateur Ressources Humaine

Brazzaville, le 02 décembre 2019

Plus RAMAZANI
Coordinateur Ressources Humaine

Brazzaville, le 02 décembre 2019

Plus RAMAZANI
Coordinateur Ressources Humaine

Brazzaville, le 02 décembre 2019

Plus RAMAZANI
Coordinateur Ressources Humaine

Brazzaville, le 02 décembre 2019

Plus RAMAZANI
Coordinateur Ressources Humaine

Brazzaville, le 02 décembre 2019

Plus RAMAZANI
Coordinateur Ressources Humaine

INSTITUT DES DÉFICIENTS AUDITIFS

Les élèves lancent un appel à l'aide

Le cri du cœur concernant l'amélioration des conditions d'apprentissage, déjà lancé à maintes reprises, a été réitéré le 4 décembre lors de la visite des apprenants à André Guy Edmond Loemba, maire de l'arrondissement 2 Mvou-Mvou, où est située leur école.

La visite a été initiée par les enfants à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des personnes vivant avec handicap. L'événement a été couplé à la commémoration de la convention des droits de l'homme dont les animations y relatives ont débuté le 28 novembre, a indiqué Corelli Oko Mavoungou, directrice départementale des Affaires sociales de Pointe-Noire, qui les a accompagnés avec des encadreurs qui ont

servi d'interprètes. Les élèves de l'Institut des déficients auditifs ont voulu célébrer les deux événements avec des gestes d'amour, d'où la visite au maire à qui ils ont offert un présent.

Marqué par le geste de ces derniers, André Guy Edmond Loemba les a exhortés en ces termes: «*Je suis très touché par la démarche que vous avez entreprise de venir vers nous pour nous partager un peu de votre amour. Ce n'est pas parce que vous ne pouvez pas entendre, parler, voir ou avoir des malformations que vous devez être mis à l'écart de la société. Ne vous gênez pas, vous êtes des hommes au même titre que ceux qu'on considère normaux mais qui, en réalité, ne le sont pas parce que chacun de nous à un handicap quelque part même si cela n'est pas visible.*»

Contents d'être reçus par le maire à la maison commune de Mvou-Mvou où les portes leur ont été grandement ouvertes, les enfants (un échantillon d'une centaine sur les cinq cent quatre-vingt-seize que compte l'Institut) ont pro-



Guy Edmond Loemba lors en compagnie des élèves de l'Institut des déficients auditifs

fité de l'occasion pour faire état des difficultés auxquelles ils sont quotidiennement confrontés et lancer un appel à l'aide en vue de l'amélioration de leurs conditions d'apprentissage. «*Nous sommes contents de vous rencontrer. Nous souffrons à l'école. Nous apprenons dans la saleté. Quand il pleut, les eaux sales et les mauvaises odeurs nous envahissent. Nous n'avons pas assez de salles de classe et il nous manque des tables-bancs. Nous sollicitons votre aide pour nous permettre*

d'apprendre dans de bonnes conditions», a expliqué le porte-parole des élèves, invitant le maire à visiter leur école pour se rendre compte de la réalité sur le terrain. Ces cris, plus d'une fois, les responsables de l'institut et même les parents les ont lancés, mais ils sont souvent restés lettre morte. Outre ce que les élèves ont évoqué, cette école située au quartier Fouks (le seul établissement public qui accueille les déficients auditifs de Pointe-Noire et du

Kouilou) connaît d'autres difficultés (bâtiments non conventionnels, manque de matériel et autres).

Par ailleurs, pour leur permettre de bien célébrer leur journée, le maire a remis une enveloppe comme contribution. Les enfants visiblement joyeux sont partis avec l'espoir que leur cri a été entendu par le premier citoyen de l'arrondissement 2 qui a accepté leur invitation de visiter leur école pour s'enquérir lui-même de leur situation.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FICOMP

La deuxième édition a lieu en septembre prochain

Après la réussite de la première édition qui s'est tenue du 4 au 7 septembre à Pointe-Noire, la deuxième édition est prévue du 2 au 5 septembre 2020, toujours dans cette ville.

«Le cinéma tremplin de l'unité des peuples» est le thème de la deuxième édition du Festival international des courts métrages (Ficomp) «La Pointe-Noire», véritable plate-forme de visibilité annuelle pour les films et cinéastes du monde entier. Il se veut aussi être un espace de formation aux métiers de cinéma et d'incitation à la production cinématographique.

Le Ficomp a pour ambition aussi de développer, au travers de ses activités, un travail d'éducation, de sensibilisation et de formation sur la représentation des réalisateurs et ou des réalisateurs en devenir à travers des œuvres cinématographiques congolaises et étrangères, de fiction, de documentaire et autres, mettant en exergue les capacités et le talent des cinéastes. Le festival soutient la diffusion, encourage et promeut la création de films et le partage d'expériences interculturelles.

Le comité de sélection de films se fonde sur de films internationaux de qualité 35% (1er film y compris), des films congolais de qualité 32,5%, des films congolais (1er film 32,5%).

Outre les projections de films qui vont durer quatre jours, des ateliers seront également organisés, le cas de l'atelier à la réalisation de films en amont du festival (en juillet), l'atelier sur la prise de son au



Quelques membres du comité d'organisation du Ficomp lors de la 1ère édition crédit photo«DR»

cinéma, l'atelier sur le jeu d'acteur, le master class sur le cadrage au cinéma. La date limite d'inscription des films au comité de sélection est fixée au 30 avril 2020.

Signalons que la première édition a eu lieu sur le thème « La formation, base de l'industrie cinématographique » a réuni huit

pays, à savoir la France, le Togo, le Cameroun, le Bénin, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Ghana, le Congo Brazzaville.

Six trophées ont été remis aux lauréats. Ce sont :

Trophée de la meilleure fiction : «Angle»

(Cameroun),
Trophée du meilleur documentaire : le film «Trésor d'un sol» (Bénin)
Trophée du meilleur scénario : «Sexto» (Congo Brazzaville)
Trophée de la meilleure interprétation féminine : Congo Brazzaville
Trophée de la meilleure interprétation masculine: Congo Brazzaville)
Prix spécial du jury : Ghana

Signalons que Michael Gandoh, initiateur et directeur du Ficomp, est réalisateur de films de fiction et de documentaires. Il en a déjà réalisé six dont cinq courts métrages. Michael Gandoh a participé à plusieurs festivals internationaux (Emergence Films du Togo, Festival international de cinéma de Kinshasa, Festival de Douarnenez en France, Festival Regards sur le cinéma africain de Vitrolles en France et à quelques festivals au Congo). Il a été primé meilleur réalisateur en avril 2017 à la troisième édition du festival international de films Ya Beto à Pointe-Noire. Il a également reçu le prix Elikia (Espoir) du meilleur documentaire à la semaine du documentaire de l'IFC en novembre 2017. Son dernier court métrage a remporté le prix de la meilleure interprétation féminine à Emergence Films festival du Togo.

Hervé Brice Mampouya

BOUENZA/LÉKOU MOU

La route Madingou-Kimadou-Indo-Sibiti en cours de réhabilitation

La société Bois tropicaux du Congo (BTC) est à pied d'œuvre sur la voie de contournement du pont sur le Niari, à Loudima, pour rendre fluide la circulation aux poids lourds.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Frédéric Manienze, a inspecté, le 29 novembre dernier, le chantier en cours d'exécution dans cette partie du pays.

Pour rappel, le trafic des véhicules de plus de quinze tonnes a été suspendu, depuis le 1^{er} décembre 2018, sur le pont sur la rivière Niari, à Loudima, en attendant sa réhabilitation. « En complément des dispositions de la circulaire n°0010/PM-CAB du 3 novembre 2017 limitant la charge à trente tonnes sur cet axe, et pour la sauvegarde du pont sur la rivière Niari Loudima, le trafic des véhicules avec poids total à charge supérieur à quinze tonnes sera interdit à compter du 1^{er} décembre 2018 », peut-on lire dans la circulaire 0011/PM-CAB, du Premier ministre, Clément Mouamba.

Comme mesure palliative, une voie de contournement, reliant Madingou à Sibiti, en passant par Kimandou et Indo (75km) a été ouverte aux grands transporteurs. Depuis, le trafic sur ce tronçon s'est alourdi.

Par conséquent, le gouvernement se doit d'assurer le bon niveau de service sur ce linéaire. C'est dans cette optique que les travaux d'aménagement de cette route ont été confiés à la société forestière BTC. « Sur ce chantier, nous allons dans un premier temps dégager la piste, c'est-



Des véhicules embourbés/Adiac

à-dire faire le débroussaillage sur une longueur de 73km 500. Nous allons traiter les bourbiers. Ensuite, nous passerons à l'aménagement de la chaussée. Nous allons faire quelques travaux de reprofilage léger sur 57km et de reprofilage lourd sur 15km, ensuite nous passerons à l'entretien des ouvrages», a indiqué Lamy Désiré Moundanga, directeur de l'Entretien des routes en terre.

Sur ce tronçon, il est prévu de dégager les quelques talus situés au PK 17 et sur l'ensemble des collines qui traversent cet axe. « On va reprendre le rechargement de toutes les sections basses. Nous essayerons de renforcer avec du sable jaune ou limoneux. Nous aurons un volume de 5355m³. Et en-

suite nous allons couronner la chaussée avec de la latérite sur une épaisseur de 15cm et une longueur de 73km 500 », a-t-il ajouté, avant de poursuivre : « Ici, nous procéderons au nettoyage des fossés sur une longueur de 1900 m linéaire. Nous allons curer les dalots sur une longueur de 315 m linéaire en raison de l'ensablement qui empêche les eaux de circuler librement ».

Des bourbiers ralentissent le trafic

Dès l'entame de ce tronçon, les véhicules roulent au pas. Très vite l'odyssée se transforme en cauchemar. Arrivé à mi-parcours, un véhicule s'est enlisé au grand dam des usagers. Juste en face, un grumier s'est échoué à cause de la boue. Regards malveillants, les

habitants de ce village n'avaient pour seul souhait que de voir des véhicules s'embourber. Une raison pour eux de se faire plein les poches. Ils tentent alors de venir en aide à ce véhicule, sans grand succès. Au bout d'un moment, le véhicule parvient à s'en sortir. Galvaniser par la réussite de leur prédécesseur, certains véhiculent ont voulu tenter l'aventure mais par prudence, ils ont choisi de passer par le village.

Un calvaire que subit au quotidien les usagers de cette voie de contournement. Cette route, réalisée en 2006 par la société Miambandzila, s'est rapidement dégradée en raison du trafic devenu plus important. «Aujourd'hui nous sommes en train de focaliser toutes nos énergies au traitement des bourbiers. Le trafic

qui devient très important sur cette voie pénalise énormément les travaux. Il faut très rapidement rendre plus fluide la circulation, malheureusement les zones de bourbiers sont tellement importantes », a affirmé Delphin Makaya, directeur de l'administration, du personnel et de la logistique à la société BTC. Pour Roland Bernard Bandzakassa, inspecteur de l'enseignement primaire et secondaire à Mabombo, les travaux en cours permettront la libre circulation des personnes et des biens. « Je suis très content. Cette année, personnellement je commençais à m'inquiéter pour ma moto, achetée il y a à peine trois ans. Ces travaux devraient réjouir tous ceux qui ont un moyen roulant parce que c'est pour notre bien. Notre souhait est que cette route soit en bon état. Nous avons assez souffert », a-t-il dit.

Même si l'exécution de ces travaux réjouit plus d'une personne, difficile de déterminer leur fin. « Les travaux ne pourront être accélérés que pendant la petite saison sèche. A cette période, on pourra faire le remblayage avec le tout-venant. Le projet n'a pas de date. Il faut qu'on vende le bois pour financer la route », a laissé entendre le chef d'exploitation des travaux publics de l'entreprise en charge des travaux, Karim Zaouga.

Josiane Mambou Loukoula

MUSIQUE

Figaro à Brazzaville

En séjour au Congo, son pays d'origine, l'artiste musicien résidant en Allemagne est venu célébrer le dixième anniversaire de la sortie de sa chanson «Il faut aller à l'école».

« Je suis à Brazzaville pour annoncer la célébration du dixième anniversaire de la chanson Il faut aller à l'école et profiter de cette plate-forme pour remercier toute la nation congolaise pour son adhésion à cette chanson qui avait été reçue avec beaucoup de ferveur », a déclaré l'artiste.

Figaro inscrit cette activité dans le cadre de sa fondation «Il faut aller à l'école». Après les dix ans, il a voulu convertir la chanson éponyme en fondation. C'est ainsi qu'à l'occasion de la célébration de ce dixième

anniversaire, il a voulu engager une série d'actions qui consistent à œuvrer pour la lutte contre l'analphabétisme.

Dans son programme, Figaro compte effectuer des descentes dans les milieux scolaires ; se rendre chez les enfants de la rue pour essayer de voir comment peut-il les aider à retrouver le chemin de l'école, convaincu que l'avenir du pays c'est la jeunesse et celle-ci n'a pas sa place dans la rue mais à l'école. Dans cette démarche festive, l'artiste Figaro a prévu également de remercier



Figaro en compagnie des enfants/DR

Dieu en demandant une messe d'action de grâce, d'organiser des spectacles pour être en communion avec son public, de rencontrer les institutions qui se chargent de l'éducation au Congo pour les honorer, en leur remettant officiellement la chanson «Il faut aller à l'école».

Pour les dix ans, il dit poursuivre son cheval de bataille qui est la lutte contre l'analphabétisme en proposant à la jeunesse congolaise d'autres chansons telles «Il faut apprendre l'anglais» et «Il faut apprendre l'informatique», faisant savoir que l'avenir peut être à la

portée de tous. Ces chansons et la première vont constituer un single qui sera rendu public avant les fêtes de fin d'année. Notons qu'en dépit du fait que l'artiste réside en Allemagne, la fondation «Il faut aller à l'école» est basée dans la capitale congolaise.

Bruno Okokana